

Info La Pêche

Vol. 7 • n° 2

Votre municipalité en bref

Printemps 2023

OCTROI DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE

Hôtel de Ville Passivhaus de la Municipalité de La Pêche



La construction d'un nouvel Hôtel de Ville est un projet qui a débuté il y a plus de 5 ans!! Le nouvel Hôtel de Ville en bois massif à haute efficacité énergétique de La Pêche est un projet de construction ambitieux porté par une administration municipale visionnaire et un groupe de professionnels et de consultants aguerris.

Nous avons le plaisir de vous informer que lors d'une [séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 mars 2023](#), le contrat de construction du futur bâtiment a été octroyé à l'entrepreneur Ed Brunet & Associés Canada inc.

Le projet de l'Hôtel de ville est l'opportunité de proposer un modèle de bâtiment écologique démonstratif, et de faire de ce symbole une représentation de la démarche intégrée en développement durable de la Municipalité. Ce bâtiment sera homologué à la norme PassivHaus.

Rappelons qu'un mandat a été confié à la firme d'architectes BGLA INC. pour le projet de construction du futur Hôtel de Ville. Cette firme possède une expertise reconnue dans le domaine de l'architecture, dans

l'efficacité énergétique et les structures de bois. Elle est spécialisée dans les concepts tels que net zéro, « passive house », systèmes d'évaluation LEED, et autres méthodes du même type.

La norme PassivHaus vise l'efficacité énergétique de tous les types de bâtiments. Développée en 1990 en Allemagne, elle aspire à économiser 80 % de l'énergie utilisée en chauffage et en climatisation. C'est une action concrète dans la lutte contre les changements climatiques qui prône la réduction de la consommation en énergie.

Le projet a comme objectif de regrouper tous les services dans un seul édifice écoénergétique. Le bâtiment sera d'une extrême étanchéité, qui le rend **six** fois moins énergivore qu'une construction conforme aux normes régulièrement appliquées.

Le nouveau bâtiment présentera une structure en bois massif avec des panneaux de poutres de bois lamellé-croisé (CLT) de longue portée, une innovation reconnue par le [programme Cecobois](#). Également,

il est composé d'une enveloppe constituée de murs et toitures hyper isolées aux composantes 100 % de bois.

Le bâtiment abritera les fonctions habituelles propres à un Hôtel de Ville, incluant des espaces de bureaux fermés et à aire ouverte, des salles de rencontres pour le personnel, un comptoir de service pour les taxes et les permis, un grand hall lumineux et accueillant, ainsi que tous les espaces de services habituellement requis. La grande salle multifonctionnelle servira pour les séances du conseil municipal et pour d'autres événements publics. Une section de la salle sera ouverte à la communauté ainsi qu'aux artistes et artisans pour y tenir des expositions.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'octroi du contrat pour la construction de l'Hôtel de Ville de La Pêche. En choisissant le concept PassivHaus, la Municipalité réalise un projet de développement durable sur son territoire et pose des gestes concrets pour être plus respectueuse de l'environnement.

Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 1055
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Daniel Meunier**
quartier 1
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 2
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Pierre Lebel**
quartier 4
819 456-3604
p.lebel@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Patricia De Grandpré

Production : In Médias

Distribution : Municipalité de La Pêche

Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest,
La Pêche (Québec) J0X 2W0

Tél. : 819 456-2161

Site Internet : www.villelapeche.qc.ca

Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),
ISSN 1911-7809 (online-english)





FAIRE AFFAIRE AVEC LA MUNICIPALITÉ

ENTREPRENEURS LOCAUX



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



La Pêche

La Municipalité de La Pêche doit acquérir régulièrement des biens et services pour répondre aux besoins des citoyens. Comme l'exige la loi, ces appels d'offres sont publiés uniquement sur le Système électronique des appels d'offres (SEAO).

La Municipalité souhaite informer que des appels d'offres seront publiés prochainement sur le site SEAO et invite les fournisseurs à s'abonner afin d'être tenus au courant.

Dans le respect des lois et son règlement en gestion contractuelle en vigueur, la Municipalité rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent tenir compte des délais administratifs des diverses instances gouvernementales pour l'obtention de certains documents et autorisations avant de soumettre une offre de service pour un contrat municipal.

À cet effet, nous encourageons les entreprises locales à se renseigner et à entreprendre les démarches appropriées **dès maintenant** puisqu'elles peuvent rencontrer des **délais importants** et mener à sa disqualification.

Voici certains des documents les plus importants à obtenir avant de soumissionner sur le SEAO :

- Attestation de Revenu Québec (délivrée dans quatre-vingt-dix [90] jours avant la date limite de réception des soumissions, relative à ses obligations fiscales de l'année précédente);
- Confirmation d'inscription avec la CNESST (à l'exception des travailleurs autonomes sans employés);
- Autorisation de l'Autorité des marchés publics (AMP); toute entreprise qui souhaite conclure des contrats publics doit obtenir une autorisation. Prévoir un délai minimum de 8 semaines.

La Municipalité lancera prochainement des appels d'offres publics sur les travaux de déneigement, de drainage et de réfection de certains chemins.

Information : approvisionnement@villelapeche.qc.ca

Liens utiles :

<http://www.seao.ca/>

<http://www.villelapeche.qc.ca/fr/municipalite/appels-offres/>

<https://portailmunicipalfournisseurs.com/00986/fr-ca/>

OUTRE LA BEAUTÉ DE NOTRE TERRITOIRE, VOILÀ POURQUOI SE JOINDRE À NOTRE ÉQUIPE :

- Nous sommes un milieu ouvert, accueillant et engagé envers le bien-être des gens;
- Notre équipe est dynamique, à la recherche constante de défis qui mobilisent vers les meilleures pratiques;
- Nous sommes fiers de servir notre communauté, d'améliorer notre milieu de vie et de nous assurer que La Pêche soit une place où il fait bon vivre.

Consultez les offres d'emploi en cours sur notre site web :

www.villelapeche.qc.ca/fr/municipalite/offres-emplois

La Pêche

- ✓ Télétravail
- ✓ Régime de retraite
- ✓ Congés et vacances
- ✓ Salaire concurrentiel
- ✓ Téléconsultation médicale
- ✓ Régime d'assurances collectives

UN EMPLOYEUR DE CHOIX

Investir dans un avenir durable!

La Pêche

Rappel - Échéance du
PREMIER VERSEMENT DU
COMPTE DE TAXES

28 mars 2023

- En ligne ou en personne avec votre institution financière
- Par paiements préautorisés, (formulaire disponible sur notre site internet)
- Par la poste : chèque



LA SÉCURITÉ SUR LA GLACE, PENSEZ-Y!

D'après les données de la Société de sauvetage, des personnes perdent la vie par noyade durant l'hiver, lors d'activités comme la marche, le hockey, la pêche ou en faisant de la motoneige sur la glace d'un cours d'eau. Quelques gestes simples permettent pourtant d'évaluer si la pratique d'activités sur un cours d'eau gelé est sécuritaire :

Observez la couleur de la glace

→ La glace bleue et transparente est habituellement la plus résistante.

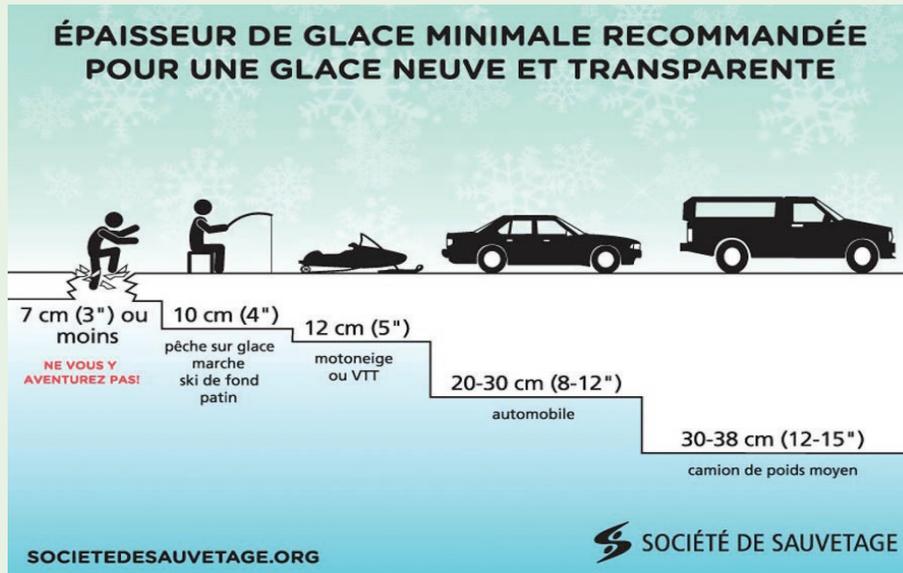
→ La glace blanche opaque (glace de neige) contient un pourcentage d'air élevé; sa résistance dépend de sa densité. La glace blanche qui contient peu d'air est presque aussi résistante que la glace bleue.

→ La glace grise contient habituellement de l'eau à la suite d'un dégel, et doit être considérée comme dangereuse.

Examinez l'environnement

✓ La taille et la profondeur du plan d'eau influencent la formation de la glace. Plus le lac est profond, plus il prend de temps à geler. La glace qui se trouve près des rivages se forme plus rapidement, et fond également plus rapidement.

✓ Les courants amincissent le dessous de la glace. La glace des rivières est



donc moins solide que celle des lacs à cause de l'action du courant.

✓ Les obstacles, tels qu'un quai ou une pierre, absorbent la chaleur du soleil. Ils retardent la formation de la glace et en accélèrent la fonte.

✓ Une température ambiante qui demeure toujours sous zéro degré Celsius entraîne la formation d'une glace plus solide qu'une température qui oscille de part et d'autre du point de congélation.

✓ La fonte et le regel de la surface de la glace, causés par les variations de température, créent une glace en couches superposées. La glace comporte donc

plusieurs failles, ce qui la rend plus vulnérable.

✓ Le réchauffement par le soleil diminue la solidité de la glace. Celle-ci est habituellement plus solide le matin qu'en fin de journée.

✓ L'eau qui s'accumule sur la glace à la suite de précipitations affaiblit celle-ci.

✓ La neige a le même effet qu'une couverture : elle augmente la température de la glace. Une chute de neige qui atteint la moitié de l'épaisseur de la glace peut créer une situation dangereuse.

✓ Le vent peut produire un certain déplacement d'eau qui en retardera la congélation. De plus, le vent peut déplacer la neige et créer une couverture (voir le point précédent).

Vérifiez l'épaisseur de la glace

Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas!

D'après les informations de la Société de Sauvetage du Québec (sauvetage.qc.ca).

ENCOMBRANTS ET COLLECTES

Les encombrants sont des objets qui, en raison de leur GRANDE TAILLE, ne peuvent être ramassés comme des déchets domestiques. Ils seront ramassés en fonction de l'horaire habituel de collecte de déchets, une fois par mois.

Veuillez placer vos encombrants à minimum 1 mètre de votre bac à ordures pour permettre la collecte mécanisée!

Les pneus avec ou sans jante sont consi-

dérés comme des résidus domestiques dangereux (RDD). Amenez vos pneus SANS jante et autres RDD au poste de transbordement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais : <https://mrcdes-collinesdeloutaouais.qc.ca/nos-services/environnement/#poste-transbordement>. Les citoyens ont droit à 6 livraisons gra-tuites de RDD par an, sans toutefois excéder un total de 100 kg.

Info Collectes

Prochaines collectes des encombrants

3 au 7 avril
1er au 5 mai
12 au 16 juin

La Pêche
Investir dans un avenir durable!

COMPTE DE TAXES EN LIGNE DISPONIBLE

La Pêche

Inscris-toi sur Voilà!
pour voir ton compte de taxes en ligne!

COMPTE DE TAXES 2023

Les comptes de taxes sont disponibles sur Voilà!

Comment trouver votre compte de taxes de façon efficace? Sur Voilà!, bien sûr!

Saviez-vous que vous avez accès aux informations de votre propriété dans votre portail Voilà? ?

C'est votre première fois? Pas de souci, nous avons préparé un guide pour vous! Avant de commencer, ayez en main votre compte de taxes (2023 ou des années antérieures).

DÉFI SANS PAPIER

Une fois que vous avez activé le compte de taxes en ligne, vous pouvez le recevoir de façon électronique seulement si vous le souhaitez, il vous suffit de cliquer sur le petit bouton prévu en bas de la page « Propriété ».

Guide: <http://www.villelapeche.qc.ca/downloads/Finances/Voila-Guide-Propriete.pdf>



GUIDE POUR LES FEUX EXTÉRIEURS

IMPORTANT

Tout feu doit être surveillé en permanence

Horaire : en semaine de 18 h à 1 h ; fins de semaine et jours fériés de 8 h à 1 h

INTERDIT EN TOUT TEMPS : De brûler du gazon, des feuilles, du foin, de la paille de graminée, des immondices, des déchets de construction, des produits à base de pétrole et tout autre article jugés polluants.

Aucun feu n'est autorisé lorsque les vents dépassent 15 km/h ou lorsque l'indice de la SOPFEU est à « **EXTRÊME** ».



Diamètre	1 mètre et moins	1 à 2 mètres	2 à 4 mètres	Foyer extérieur
Autorisation	12 mois par année	du 1er novembre au 31 mai	du 1er novembre au 31 mai	12 mois par année
Permis	Non requis	Requis - valide 5 jours	Requis - valide 5 jours	Non requis
Dégagement	<ul style="list-style-type: none"> 10 m des lignes de propriété 10 m de bâtiment/réservoir 2 m d'autres combustibles 	<ul style="list-style-type: none"> 15 m des lignes de propriété 15 m de bâtiment/réservoir 10 m d'autres combustibles 	<ul style="list-style-type: none"> 30 m des lignes de propriété 30 m de bâtiment/réservoir 15 m d'autres combustibles 	<ul style="list-style-type: none"> 6 m des lignes de propriété 6 m de bâtiment/réservoir 2 m d'autres combustibles
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> Moyen d'extinction à 10 m Hauteur max. 1 m Entouré de matériaux non-combustibles 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen d'extinction à 10 m Entouré de matériaux non-combustibles 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen d'extinction à 10 m Entouré de matériaux non-combustibles 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen d'extinction à 6 m Base maximale de 70 cm de diamètre Hauteur inférieure à 1.5 m Muni d'un grillage et d'un pare-étincelles Entouré de matériaux non-combustible min. 1 m de diamètre
INTERDICTION SELON L'INDICE SOPFEU	TRÈS ÉLEVÉ EXTRÊME	TRÈS ÉLEVÉ EXTRÊME	TRÈS ÉLEVÉ EXTRÊME	EXTRÊME

STATIONNEMENT LAC PHILIPPE

LAISSEZ-PASSER 2023

DATE DE DISTRIBUTION
À VENIR



Info La Pêche

Votre municipalité en bref

Un peu de temps pour
un brin de lecture?



Rendez-vous sur notre site web
pour consulter toutes les éditions
numérique de l'Info La Pêche



Investir dans un avenir durable!

PAS ENCORE INSCRIT AU PORTAIL CITOYEN VOILÀ! ?

L'inscription au portail citoyen vous donne l'accès à votre dossier citoyen personnalisé. Dans votre profil, identifiez vos préférences et recevez une notification dès qu'une nouvelle ou un événement est publié, ou encore le calendrier de collectes des déchets. Elle permet également :

- D'accéder à votre compte de taxes en ligne et à des informations sur votre propriété;
- De faire une requête auprès du service aux citoyens et d'obtenir un numéro de suivi pour vérifier l'état de votre demande;
- De demander un permis de brûlage (lorsque c'est la période) ou de feux d'artifice.
- De consulter les actualités et le calendrier des activités et des collectes de la Municipalité.

Simple d'utilisation et sécuritaire, Voilà! est accessible en portail sur ordinateur et en application mobile.

Des guides et des vidéos explicatives facilitant l'utilisation des modules sont disponibles au www.villelapeche.qc.ca, sous l'onglet « Portail citoyen ».

Inscription : <https://lapeche.appvoila.com/fr/>

Téléchargez l'application mobile :

✓ Google Play: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.pgsolutions.smartcity>

✓ App Store: <https://apps.apple.com/ca/app/voila/id1110108718?l=fr>



Inscrivez-vous et accédez au portail citoyen !



Requêtes



Permis



Propriété



Actualités et
calendrier



La Pêche
Investir dans un avenir durable!

BABILLARD MUNICIPAL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE YOUTH WELFARE ASSOCIATION OF RUPERT

L'assemblée générale annuelle de YWAR se tiendra le mardi 25 avril 2023 à partir de 19 h 30. Vous voulez profiter de plus d'événements merveilleux comme le carnaval d'hiver ou le souper aux crêpes? Nous avons besoin d'aide! Impliquez-vous en faisant du bénévolat ou même en vous joignant au conseil d'administration. L'AGA aura lieu au Centre communautaire de Rupert, 24, chemin Shouldice.

BINGO

MERCREDI
8 MARS, 5 AVRIL, 10 MAI

LES PORTES VOUS SERONT OUVERTES À PARTIR DE 18H30

LE BINGO DÉBUTERA À 19H00

SALLE COMMUNAUTAIRE DU LAC DES LOUPS
6 CHEMIN LIONEL-BEAUSOLEIL

500\$ EN PRIX

AU PLAISIR DE VOUS VOIR!

La Pêche EN FÊTE

23 AU 25 JUIN 2023

SALLE DESJARDINS
20, rue Raphaël
La Pêche (Québec) J0X 2W0
(Ste-Cécile de Masham)

DÉTAILS À VENIR PROCHAINEMENT!
WWW.DIFFUSEURDESCOLLINES.COM

Patrimoine canadien Canadian Heritage

La Pêche Fier partenaire

Famille Charles IGA
Chelsea • Gatineau • Cantley

FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE

présentent le

Fondation Forêt Boucher

Défi nature urbaine

Gatineau-MRC des Collines 2023

du 28 avril au 1er mai

40 villes participantes au Canada, 1 classement amical

Plus vous consignerez d'espèces fauniques et floristiques croquées dans nos milieux naturels de proximité, plus nos 2 MRC amasseront de points! Sortez entre amis, collègues et élèves, ou en famille!

#1 Inscrivez-vous à l'app ou au site **iNaturalist.ca**

#2 Téléchargez vos photos, vidéos et/ou sons d'espèces

#3 Aidez la région à être #1 au Canada!

Infos: www.fondationforetboucher.ca

ACTIVITÉ FAMILIALE DE PÂQUES

Vendredi 7 avril de 9h à 12h
À la salle Desjardins à l'aréna
20 chemin Raphael

Voici ce qui vous y attend ; un conte, de la musique, une maquilleuse, un balouniste et bien sûr une rencontre avec le lapin.

Par la suite, vous pourrez vous diriger au 3 rue Fleury pour une chasse aux cocos si désirée.

Nous offrirons la vente de collations et breuvages.

La Pêche Fier partenaire

MAISON DE LA FAMILLE L'ÉTINCELLE

MAISON DE VEINES Le Mashado

Blanche Neige

Heure du conte en ligne disponible tout le mois de mars 2023

L'HEURE DU CONTE AVEC GROS-RAGOUT et Monsieur Guillaume

Pour les petits de 3 à 8 ans

RÉSEAU BIBLIO de l'Outaouais

Une nouvelle histoire tous les mois : grosragout.com/biblio



Besoin de vous déplacer ?
Demandez-nous de passer !

Transcollines
À LA DEMANDE

Lundi : 5 h 30 - 22 h 30
Mardi : 5 h 30 - 22 h 30
Mercredi : 5 h 30 - 22 h 30
Jeudi : 5 h 30 - 22 h 30
Vendredi : 5 h 30 - minuit
Samedi : 5 h 30 - minuit
Dimanche : 5 h 30 - 22 h 30

Un transport en commun
personnalisé

L'application Transcollines vous propose
un trajet et des arrêts en fonction de vos
points de départ et d'arrivée.

Un transport en commun
avec réservation

Réservez votre ou vos déplacements
à l'aide de l'application de 2 heures
à 30 jours à l'avance.

TRANSCOLLINES À LA DEMANDE

Téléchargez la nouvelle application mobile Transcollines pour réserver vos déplacements dès aujourd'hui ! Notez qu'une version web de l'application est aussi disponible sur votre ordinateur ou sur votre tablette. transcollines.ca/me-deplacer/alademande

Pour réserver par téléphone composez le (819) 456-1114 option 2

PROCHAINES Séances du conseil

19 H 30



- ✓ 3 avril 2023
- ✓ 1^{er} mai 2023
- ✓ 5 juin 2023



La Pêche



CONGÉ DE PÂQUES

Les bureaux de la Municipalité
de La Pêche seront fermés le
vendredi 7 avril et lundi 10 avril 2023.

JOYEUSES

Pâques



NOTEZ QUE le jour de collecte est reporté au lendemain.

Info Collectes

Mars - March 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6 E	7 E	8 E	9 E	10 E	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril - April 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
2	3 E	4 E	5 E	6 E	7 E	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai - May 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1 E+V	2 E+V	3 E+V	4 E+V	5 E+V	6
7	8 V	9 V	10 V	11 V	12 V	13
14	15 V	16 V	17 V	18 V	19 V	20
21	22 V	23 V	24 V	25 V	26 V	27
28	29	30	31			

Juin - June 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 E	13 E	14 E	15 E	16 E	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

E: Encombrants/Bulky Waste **V**: Résidus verts/ Green Waste
 Aucune collecte/No pick-up **Ordures/Garbage** **Recyclage/Recycling** **Compostage/Composting**
 Lors d'un congé (en noir), votre collecte sera reportée au lendemain.



TROUSSE 72 HEURES

La Municipalité de La Pêche souhaite rappeler aux citoyens les mesures que vous pouvez prendre pour rester en sécurité et au chaud en cas de panne d'électricité pendant la saison hivernale.

→ Préparez votre trousse d'urgence de 72 heures. La trousse devrait contenir de l'eau, des aliments non périssables, une lampe de poche et une radio à piles. Pour une liste complète consultez le site : <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/kts/bsc-kt-fr.aspx>

→ Procurez-vous à l'avance du carburant pour votre génératrice ou du bois pour le foyer.

→ Assurez-vous d'avoir des piles supplémentaires pour vos appareils et que vos téléphones mobiles sont chargés.

→ Prenez des nouvelles de vos voisins, en particulier de ceux qui sont seuls ou vulnérables.

Si la situation exige le déclenchement des mesures d'urgence, les citoyens seront informés par le biais de Voilà! et notre page Facebook.

Pour les mises à jour d'Hydro-Québec : Infopannes (pannes.hydroquebec.com/pannes), ou appelez Hydro-Québec au 1 800 790-2424.

Trousse d'urgence

Soyez prêts
pour
72 heures

Eau potable - 2 litres par personne

Aliments non périssables

Lampe de poche + piles supplémentaires

Carburant pour génératrice ou bois pour le chauffage

Prenez des nouvelles de vos voisins! ←

